



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION  
D'ORGANISATION DES  
COMPETITIONS  
Du 12 Décembre 2018  
CR N° 16**

**Présent (es) :** Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise  
VANEY Nolwenn  
Messieurs GILBERT Cédric - LENOACH Guy

**Excusé(es) :** Monsieur LUCHESE Anthony

**Invité(es) :** Mesdames FERRER Ghislaine -TORTORA Sandrine

**CHAMPIONNATS MASCULINS**

**PLUS DE 16 ANS**

**1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Poule A**

**Rencontre ASM du Perreux / Paris Sport Club 1D du 15/12/2018 :**

La Club du Perreux jouant en Coupe de France, la COC donne son accord pour le report de cette rencontre au jeudi 17 janvier 2019 à 20h45 au gymnase de la Gaité au Perreux. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**Poule B**

**Rencontre CSM Finances 1 B / US Alfortville HB du 08-09/12/2018 :**

Suite au problème rencontré par rapport à la disponibilité de la salle, la rencontre est à rejouer soit le week-end du 22-23 décembre soit 5-6 janvier. Merci au club de Finances de proposer une des 2 dates le plus rapidement possible

**3<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre US Fontenay HB / RSC Champigny 3 du 08/12/2018 :**

La COC donne son accord pour le report de la rencontre en raison de l'évacuation du gymnase avant la rencontre. Merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date pour jouer cette rencontre.

**4<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

**Rencontre Paris St Germain HB 1D / US Villejuif HB du 25/11/2018 :**

La COC donne son accord pour le report de la rencontre au dimanche 17 février 2019 à 16h00 au gymnase Reuilly à Paris. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

**Rencontre Marolles HB 3 / Villeneuve HB 2 du 08/12/2018 :**

Marolles : Manque officiel responsable sur FDME. Amende suit.

**MOINS DE 15 ANS**

**1<sup>ère</sup> DIVISION :**

**Rencontre CS Valenton / Joinville HB AS du 15-16/12/2018 :**

La COC donne son accord pour l'inversion, la rencontre aura lieu le samedi 15 décembre 2018 à 14h00 au gymnase Gérard Roussel à Valenton. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## 2<sup>ème</sup> DIVISION :

### Poule A

#### Rencontre US Villejuif HB / Réveil de Nogent HB 2 du 08/12/2018 :

**Nogent :** Votre équipe ne s'étant pas déplacée, vous avez match perdu par forfait. Le classement sera actualisé.

#### Rencontre Villeneuve le Roi HB / US Fontenay HB du 08/12/2018 :

La COC n'a pas de FDME, la rencontre a-t-elle eu lieu ?

### Poule B

#### Rencontre ES Vitry 2 / La Caudacienne du 09/12/2018 :

**La Caudacienne :** Le joueur Alexis ANSELIN a joué 2 rencontres de championnat sur le même week-end dans 2 catégories différentes. Vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

## CHAMPIONNATS FEMININS

### **PLUS DE 16 ANS**

#### 1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :

### Poule B

#### Rencontre CHB Bry 2 / HBC Choisy le Roi du 8-9/12/2018 :

Le club de Bry n'ayant pas son gymnase, la COC donne son accord pour le report de la rencontre. Merci aux 2 clubs de s'entendre rapidement sur une date pour jouer cette rencontre. **RAPPEL**

#### Rencontre US Ivry HB 2 / RSC Champigny du 12-13/01/2019 :

La COC donne son accord pour le changement du jour et d'horaire, la rencontre aura lieu le dimanche 13 janvier 2019 à 17h30 au gymnase Pierre et Marie Curie à Ivry. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### 2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :

#### Rencontre Paris Université Club 4 / US Fontenay HB du 01-02/12/2018 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

### **MOINS DE 18 ANS**

#### EXCELLENCE

#### Rencontre Stella St Maur HB 2 / Stade Français HB du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

#### Rencontre Chennevières HBC / Paris St Germain HB du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

#### HONNEUR

#### Rencontre Paris Université Club / US Créteil HB du 8-9/12/2018 :

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre.

**FEMININS**

**MOINS DE 18 ANS**

Oubli du club de Sucy dans cette catégorie  
Donc une nouvelle rencontre  
Chennevières HBC / ES Sucy

**MOINS DE 15 ANS**

Oubli du club de Sucy dans cette catégorie  
Donc une nouvelle rencontre  
ES Sucy / Villiers EC HB

**MOINS DE 13 ANS**

Retrait du club de Fontenay  
Oubli du club de Saint-Maur dans cette catégorie  
Donc une nouvelle rencontre  
Stella St Maur HB / US Alfortville HB



## COMMISSION « JEUNES »

MPL14/2018

Valenton, le 12 décembre 2018

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

### A TOUS LES CLUBS

#### **INFORMATION et RAPPEL:**

Concernant les horaires des rencontres en moins de 13 et moins de 11 Filles et Garçons

- samedi : début des rencontres 14 h – fin de décembre aura lieu à s rencontres 19h
- dimanche : début 9h –fin 13f et début 14h fin 18h

**Il semble que vous n'avez pas bien lu le rappel ci-dessous, la semaine prochaine nous ne répondrons plus aux demandes qui ne porteront pas ces indications en objet.**

**RAPPEL :** Nous avons à gérer 130 équipes jeunes évoluant dans les championnats et ne pourrons traiter toutes les demandes reçues par mail si elles ne mentionnent pas :

- la catégorie d'âge
- la poule
- la date et les deux équipes concernées.

#### **Moins de 13ans Filles**

##### **Poule A :**

- la rencontre **Chennevières/Vitry** des 2 / 3 février : l'équipe de >Vitry étant qualifiée pour le 2eme tour du Challenge Régional, nous demandons aux 2 clubs de se mettre d'accord sur une date de report.

#### **Moins de 11ans Garçons**

##### **Poule A**

- **Ivry/St Mandé** des 8/9 décembre n'ayant pu être inversée, la rencontre ne pouvant se jouer un soir de semaine, la Commission donne son accord pour reporter la rencontre au samedi 12 janvier à 14h au Gymnase Delaune. *Nous faisons la nécessaire dans Gest'hand.*

##### **Poule B**

- **Plessis/Kremlin Bicêtre** des 8/9 décembre, la rencontre aura lieu le dimanche 13 janvier à 13h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

##### **Poule**

- **Marolles/Kremlin Bicêtre** des 15/16 décembre, la rencontre aura lieu le samedi 12 janvier à 14h30. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### **Moins de 13ans Masculins**

##### **Poule A**

- **Ivry/Sucy du 20 janvier**, nous demandons à Ivry de refaire une conclusion l'horaire de 12h30 n'étant pas réglementaire pour la Commission Jeunes

## Poule B

- **Plessis/Maisons Alfort** la rencontre aura lieu le samedi 12 janvier 2019 à 14h00. Le nécessaire sera fait sur Gest'hand.
- **Maisons Alfort /L'Hay les Roses** des 8/9 décembre : merci au club de Maisons Alfort de répondre à la demande de L'Hay les roses d'être reçu le week-end des 12/13 janvier 2019.

## Poule C

- **Marolles /St Mandé2** du 16 décembre – la rencontre se jouera le dimanche 16 décembre à 11h30

## Poule F

- **Villiers2/Sucy2** du 2 décembre : Suite au problème de Sucy pour cette rencontre, nous demandons aux 2 clubs se s'entendre sur une date de report.

## Tournois Mini Hand

Il est dommage d'avoir 2 tournois sur une même date !

16 Décembre	Villeneuve le Roi
20 Janvier	Boissy
3 Février	Ivry
10 Février	Fontenay sous-bois
<b>17 Février</b>	Valenton
<b>17 Février</b>	Le Plessis Trèvisé
17 Mars	Maisons Alfort
<b>24 Mars</b>	Cachan
<b>24 Mars</b>	Marolles
31 Mars	Ormesson
7 Avril	Chennevières
13 Avril	Vitry
14 Avril	Bonneuil
12 Mai (matinée)	La Caudacienne
19 Mai	Sucy
26 Mai	Arcueil

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois.

**Pour la Commission**  
**Michèle PETIT-LETURGEZ**

**La Présidente de la COC 94**  
**Martine CORMERAIS**



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

**Voie de recours** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.